

Distr. générale
15 mai 2023
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dix-septième session
Point 126 a) de l'ordre du jour
Renforcement du système des Nations Unies :
renforcement du système des Nations Unies

Notre Programme commun

Note d'orientation n° 4 : Valoriser ce qui compte – un cadre pour aller au-delà du produit intérieur brut

Résumé

Seule une coopération internationale renforcée nous permettra de relever les défis qui se posent à nous. Le Sommet de l'avenir qui doit se tenir en 2024 offrira l'occasion de définir ensemble des solutions multilatérales en faveur d'un avenir meilleur et également de renforcer la gouvernance mondiale pour le bien des générations actuelles et futures (résolution 76/307 de l'Assemblée générale). J'ai été invité, en ma qualité de Secrétaire général, à apporter ma contribution aux préparatifs du Sommet sous la forme de recommandations pratiques s'inscrivant dans la continuité des propositions que j'ai formulées dans mon rapport intitulé « Notre Programme commun » (A/75/982), établi pour donner suite à la déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies (résolution 75/1 de l'Assemblée générale). La présente note d'orientation constitue une déclinaison de cette contribution. J'y développe les idées initialement proposées dans Notre Programme commun en prenant en compte les orientations données ultérieurement par les États Membres et les consultations intergouvernementales et multipartites tenues pendant plus d'un an, tout en veillant à en assurer l'ancre dans les buts et principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et autres instruments internationaux.

Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans Notre Programme commun, nous faisons le constat qu'il y a, au cœur de l'élaboration des politiques publiques à l'échelle mondiale, un anachronisme néfaste : nos modèles et mesures économiques négligent de nombreux aspects qui permettent de préserver la vie et contribuent au bien-être de l'être humain alors qu'elles accordent perversement une valeur disproportionnée aux activités qui appauvissent la planète. Les propositions présentées dans ce document ne visent pas le remplacement du produit



intérieur brut. Elles ont plutôt pour objet d'esquisser une voie en vue de l'élaboration d'indicateurs complémentaires qui donnent davantage de place à ce qui est important pour les personnes, la planète et l'avenir.

I. Introduction

1. Aujourd’hui, le monde est aux prises avec des crises catastrophiques et interconnectées qui ne montrent aucun signe d’apaisement. Pensons aux changements climatiques, à la détérioration des écosystèmes et à la perte de biodiversité, aux violences et aux conflits dévastateurs, à l’aggravation de la pauvreté, de la faim et des inégalités, au fardeau insoutenable de la dette et à l’augmentation du coût de la vie. Les objectifs de développement durable sont très loin d’être atteints. Nous déterminons ce qui a de la valeur et mesurons la création de richesse et les progrès accomplis sur le plan du développement à l’aune du produit intérieur brut (PIB) et c’est sur cette base que nous allouons les ressources.

2. Comme signalé aux paragraphes 38 et 39 de mon rapport intitulé « Notre Programme commun » ([A/75/982](#)), le PIB ne prend pas en compte le bien-être humain, la durabilité de la planète et les services non marchands (dont les services à la personne non rémunérés) et il n’envisage pas les effets distributifs de l’activité économique. En outre, il ne fait pas état des destructions humaines et environnementales causées par certaines activités économiques. Des pratiques néfastes (déforestation, surpêche, consommation de combustibles fossiles, etc.) contribuent souvent à la croissance du PIB. Si nous voulons atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés et ainsi faire face à la triple crise planétaire que nous connaissons et à d’autres crises, il est urgent que nous modifions radicalement la manière dont nous mesurons le progrès.

3. L’utilisation d’indicateurs autres que le PIB est à l’étude depuis des décennies¹. Ces efforts ont permis de jeter les bases d’un langage commun et d’une communauté de pratique s’agissant de mesurer le progrès à l’aide d’indicateurs autres que le PIB. Des initiatives récentes vont dans ce sens, dont voici quelques exemples :

a) Le Programme de développement durable à l’horizon 2030 et les objectifs de développement durable, assortis de leurs dimensions économiques, sociales et environnementales ;

b) L’indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement, qui complète le PIB en mesurant le bien-être et les moyens d’action, les inégalités et la pauvreté multidimensionnelle et tient compte de l’interconnexion des systèmes socioéconomiques et planétaires ;

c) La mise au point d’indicateurs de genre dans des domaines thématiques qui vont au-delà des objectifs de développement durable et qui mesurent et comparent de manière adéquate la situation des femmes et des hommes dans tous les domaines de la vie, y compris le temps consacré aux soins non rémunérés et au travail domestique, sa répartition et sa valeur économique, ainsi que d’autres mesures, telles que le coût social et économique de la violence à l’égard des femmes² ;

d) Des travaux de l’Organisation de coopération et de développement économiques, de la Commission européenne, de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international qui portent sur la croissance inclusive et les efforts engagés pour aller au-delà du PIB ;

¹ Par exemple, le rapport Brundtland ([A/42/427](#)), paru en 1987, le rapport Stiglitz, Sen et Fitoussi de 2009 et la liste de 500 initiatives établie par l’Organisation de coopération et de développement économiques pour aller au-delà du PIB (2019).

² Voir Organisation mondiale de la Santé, « Violence à l’encontre des femmes », 9 mars 2021. Disponible à l’adresse suivante : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women> .

e) Les mesures de la dégradation et de l'épuisement de l'environnement, la comptabilité environnementale et économique et les mesures de la richesse inclusive ou globale faites par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Banque mondiale.

4. Parmi ces initiatives, les objectifs de développement durable et leurs indicateurs, universellement adoptés par les États Membres, ont été délibérément conçus pour remédier aux lacunes du PIB. En effet, les objectifs de développement durable et leurs indicateurs constituent aujourd’hui le cadre le plus complet et mesuré qui ait été arrêté d’un commun accord pour aller « au-delà du PIB ». Rappelons que, dans la cible 17.19 associée aux objectifs de développement durable, les États Membres sont expressément invités, d’ici à 2030, à tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement.

5. Cette invitation a été reprise dans Notre Programme commun et dans le rapport du Comité de haut niveau sur les programmes, intitulé « Valuing What Counts: United Nations System-wide Contribution on Progress Beyond Gross Domestic Product »³, qui sert techniquement de base à la présente note d’orientation. Celle-ci vise également à tirer parti des processus en cours, notamment de la mise à jour pluriannuelle, d’ici à 2025, du Système de comptabilité nationale de 2008⁴ et de la mise en service du Système de comptabilité environnementale et économique et du Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes⁵.

6. M’inspirant de ces travaux, je présente ici des propositions visant à contribuer à l’élaboration d’un indicateur universel et complet complémentaire du PIB, qui permette de mesurer le progrès et le développement durable. Trois recommandations concrètes sont formulées à l’intention des États Membres pour qu’ils les examinent. Elles portent sur ce qui suit :

- a) Un engagement politique renouvelé en vue de l’élaboration d’un cadre conceptuel permettant de « valoriser avec précision ce qui compte » pour les personnes, la planète et l’avenir, fondé sur le Programme 2030 et l’engagement qui y est énoncé de ne laisser personne de côté ;
- b) L’élaboration d’un mécanisme technique et scientifique solide, fondé sur des données précises et ventilées, aboutissant à un tableau de bord de l’ONU qui comporterait un nombre limité d’indicateurs clés allant au-delà du PIB ;
- c) Une initiative majeure de renforcement des capacités et des ressources visant à permettre aux États Membres d’utiliser véritablement le nouveau cadre.

II. Pourquoi devons-nous aller au-delà du produit intérieur brut ?

7. Le PIB est l’indicateur le plus largement utilisé pour mesurer le progrès économique d’un pays et la valeur de la production intérieure de biens et de services de celui-ci. Il fait partie du Système de comptabilité nationale, lequel définit un langage commun pour les statisticiens, les économistes et les responsables politiques de tous les pays. Le PIB peut être considéré comme une réussite, dans la mesure où il a permis de former des milliers de comptables nationaux dans le monde entier à la

³ Voir <https://unsceb.org/topics/beyond-gdp>.

⁴ Voir <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna2008.asp>.

⁵ Voir https://seea.un.org/sites/seea.un.org/files/seea_cf_final_fr.pdf et <https://seea.un.org/ecosystem-accounting>.

production de comptes nationaux fiables, cohérents, comparables et reproductibles. Il s'agit également d'un moyen permettant de raconter une histoire économique convaincante.

8. Le PIB a toutefois été utilisé d'une manière qui n'était pas prévue. En nous servant du PIB ou du revenu comme indicateur du développement, nous méconnaissons le fait que le développement durable est multidimensionnel et influencé par de multiples facteurs, tels que l'accès aux ressources, les pièges de la productivité, les dépendances sociales et environnementales, les inégalités, les vulnérabilités, les défis liés aux capacités institutionnelles⁶ et les grandes vulnérabilités qui peuvent exister dans les pays ayant un PIB élevé. Des niveaux semblables de PIB national peuvent masquer des réalités en matière de développement ainsi que des vulnérabilités et des défis qui sont très différents d'un pays à l'autre.

9. Or, le PIB continue de constituer une référence pour l'octroi de l'aide internationale, y compris pour ce qui est des critères concernant les pays classés parmi les moins avancés⁷ ou pouvant prétendre à l'aide de l'Association internationale de développement⁸, ce qui conduit certains pays très vulnérables à ne pas avoir accès à des modalités de financement à des conditions favorables. Le PIB est simplificateur à l'excès et occulte les besoins complexes des pays en situation particulière, notamment les pays à revenu intermédiaire, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral.

10. Le PIB s'est révélé être un outil utile face aux crises du XX^e siècle mais il ne répond pas suffisamment aux préoccupations environnementales et sociales du monde d'aujourd'hui. Un certain nombre d'exemples sont présentés ci-après :

- Le PIB ne rend pas compte de la pollution atmosphérique, de l'épuisement des ressources naturelles, de la dégradation de l'environnement ni de la perte de biodiversité. Au contraire, ces externalités négatives entraînent souvent une croissance du PIB, lequel ne tient pas compte des vastes dommages socioéconomiques et environnementaux qui pourraient se manifester à long terme. Le PIB mondial a doublé depuis 1970, tandis que l'épuisement des ressources a plus que triplé, entraînant des conséquences désastreuses pour la nature. Le PIB contribue à donner l'impression qu'une croissance économique permanente, sans référence à des considérations environnementales et sociales, peut tout à fait se poursuivre indéfiniment dans les limites planétaires.
- Le PIB ne rend pas compte de toute l'étendue du secteur non structuré de l'économie, dont le travail non rémunéré au sein des ménages, ni de la valeur sociale d'activités telles que les soins de santé ou de la valeur de la sécurité⁹. Par exemple, la prestation de soins non rémunérés dans le milieu de vie, effectuée en grande partie par des femmes, est souvent invisible et sous-évaluée. Ce phénomène a été particulièrement marqué lors de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), au cours de laquelle les femmes ont consacré quelque 512 milliards d'heures, à l'échelle mondiale, à effectuer des tâches supplémentaires non rémunérées pour s'occuper des enfants, ce qui a permis de maintenir nos économies à flot¹⁰.

⁶ Programme des Nations Unies pour le développement, Rapport sur le développement humain 1990 (Oxford, Oxford University Press, 1990).

⁷ Voir www.un.org/development/desa/dpad/least-developed-country-category/ldc-criteria.html.

⁸ Voir <https://ida.banquemonde.org/fr/about/emprunteurs-de-lida>.

⁹ Voir Jayati Ghosh, « Tenir compte des critères véritablement pertinents », Project Syndicate, 16 juin 2022.

¹⁰ Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et Organisation des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de

- Faute d'une optique de répartition, le PIB ne permet pas de repérer les inégalités, notamment les inégalités entre les femmes et les hommes et celles auxquelles font face les réfugiés, les migrants et les minorités, ni de déterminer les mesures à prendre à cet égard, pas plus qu'il ne rend compte des interventions ciblées qui sont nécessaires pour répondre aux besoins des personnes qui sont aux prises avec des formes intersectionnelles d'inégalité. L'exclusion des éléments sociaux et environnementaux, inhérente au PIB, perpétue la mauvaise répartition des ressources d'une manière qui ne fait qu'exacerber les inégalités.
- En raison de graves problèmes de compilation et de mesure, le PIB rend encore souvent insuffisamment compte des nouveaux phénomènes économiques (transition numérique, recours à des services numériques gratuits, utilisation de cryptoactifs, développement des données, etc.). Ces questions particulières sont abordées dans le cadre des débats qui se tiennent actuellement sur la révision 2025 du Système de comptabilité nationale.

11. Au fil du temps, il est devenu manifeste qu'il existe des limites intrinsèques à ce que le PIB peut mesurer. En effet, celui-ci ne rend pas pleinement compte de la complexité des défis urgents avec lesquels nous sommes aux prises aujourd'hui. Malgré ces lacunes évidentes, le PIB continue d'être utilisé – ou mal utilisé – comme indicateur de référence en vue de l'élaboration d'importantes politiques publiques nationales et internationales, notamment pour le financement du développement. On peut citer entre autres les critères d'admission à l'aide publique au développement et les décisions relatives à l'allégement de la dette et au financement concessionnel, ainsi que d'autres questions comme la sortie de la catégorie des pays les moins avancés. Cette dépendance excessive à l'égard du PIB a créé des goulets d'étranglement préjudiciables et de graves inégalités dans le fonctionnement de l'architecture financière internationale, entraînant de sérieuses conséquences pour le développement durable de tous les pays, en particulier les pays à revenu intermédiaire et les petits États insulaires en développement.

12. Il faut s'attaquer à ces problèmes de toute urgence, notamment en utilisant les paramètres de mesure que je propose pour aller « au-delà du PIB ». L'utilisation d'indicateurs dans le contexte de la prise de décisions financières sera traitée plus en détail dans une prochaine note d'orientation sur l'architecture financière internationale. Il faudra également s'appuyer sur les recommandations à venir du Groupe de haut niveau sur l'élaboration d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle, qui peuvent contribuer fortement à corriger le traitement inéquitable qui résulte depuis longtemps de l'utilisation sans discernement du PIB comme indice de référence prédominant.

13. Aller au-delà du PIB pour mesurer avec précision ce qui a de la valeur et prendre des décisions dans l'intérêt des personnes, de la planète et de l'avenir, cela peut changer fondamentalement la façon dont les gouvernements élaborent des politiques et stimuler les investissements afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et la concrétisation de l'engagement qui a été pris de ne laisser personne de côté. La figure qui est présentée ci-après illustre comment le fait d'aller au-delà du PIB peut favoriser et étayer la réalisation des objectifs de développement durable.

14. Un certain nombre de possibilités s'offrent à nous s'agissant de trouver et de mettre au point des indicateurs autres que le PIB. Le Système de comptabilité nationale, dans lequel s'inscrit le PIB, a été révisé en 1968, 1993 et 2008 et fait actuellement l'objet d'une nouvelle révision, qui devrait s'achever en 2025. L'effort

statistique, Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable : Gros plan sur l'égalité des sexes 2022.

visant à aller au-delà du PIB devrait tirer parti de cette mise à jour du Système de comptabilité nationale, qui sera axée sur la mesure de la transition numérique et de la mondialisation, afin de mieux rendre compte du bien-être et de la durabilité, notamment en mesurant la répartition, le secteur non structuré de l'économie et le travail non rémunéré au sein des ménages.

15. En outre, de nombreux pays élaborent des statistiques pour le Système de comptabilité environnementale et économique, l'objectif étant d'analyser et de mesurer non seulement l'impact de l'économie sur l'environnement mais aussi le fonctionnement des écosystèmes et leur contribution directe à notre bien-être. Les statistiques socioéconomiques actuelles et les données issues des recensements de la population et du logement, compilées selon les normes statistiques internationales, devraient également constituer le socle sur lequel établir un indicateur allant au-delà du PIB.

16. En plus de compiler des indicateurs phares, les États Membres devront développer et tenir à jour des systèmes nationaux de données complets afin d'analyser et de fournir des données ventilées permettant d'évaluer les progrès accomplis en vue de réaliser l'engagement qui a été pris de ne laisser personne de côté. En effet, il ressort des crises multiples que nous connaissons actuellement, dont l'aggravation de l'urgence climatique, que nos systèmes statistiques doivent s'éloigner des modes de fonctionnement traditionnels pour soutenir efficacement les programmes de développement durable et de transformation des pays.

Aller au-delà du produit intérieur brut pour atteindre les objectifs de développement durable



Les inégalités de revenus et l'extrême pauvreté s'aggravent. Nous avons besoin d'un nouveau contrat social de solidarité et d'inclusion prévoyant le partage des avantages économiques. Le progrès devrait être mesuré par des indicateurs qui vont au-delà du produit intérieur brut (PIB), l'objectif étant de prendre en compte l'effet distributif et de respecter le principe de ne laisser personne de côté.



Les prix des denrées alimentaires ont atteint un niveau record en 2022. La faim et l'insécurité alimentaire nuisent gravement au bien-être, risquent de plonger davantage de personnes dans la pauvreté et accroissent les vulnérabilités et les niveaux d'endettement. De véritables solutions communes doivent être trouvées rapidement.



Nous avons besoin d'indicateurs et de politiques portant sur le « bien-être et les moyens d'action » qui mettent l'accent sur les personnes, leur santé et leur bien-être et qui favorisent une participation significative. La valeur sociale de la prestation de soins dans le milieu de vie, de la santé, du bien-être et de la sécurité continue d'être largement passée sous silence.



À l'heure d'être perçue comme un coût, l'éducation devrait être perçue comme un investissement dans le capital humain et traitée en tant que capacité de production essentielle. L'accès à l'éducation est la clé de l'égalité des chances et doit être considéré comme un facteur de croissance et de bien-être.



Nous ne sommes pas en bonne voie d'atteindre l'égalité des genres à l'horizon 2030. La prestation non rémunérée de soins dans le milieu de vie, effectuée par les femmes, réduit les perspectives économiques et n'est pas prise en compte dans le PIB, ce qui a pour effet de sous-évaluer la véritable contribution des femmes à la société. Les instruments qui vont au-delà du PIB devraient faire intervenir, dans des domaines thématiques, des indicateurs de genre qui mesurent et comparent de manière adéquate la situation des femmes et des hommes dans tous les domaines de la vie.



Les ressources naturelles essentielles, telles que l'eau propre, sont indispensables au bien-être et au respect du droit de chacun et chacune à vivre sur une planète saine. Les données relatives à l'indicateur 6.1.1 font ressortir des différences régionales marquées en matière d'accès à l'eau potable gérée de façon sûre, ainsi que l'existence de défis de taille, surtout en Afrique. Si l'on veut relever ces défis, il faut disposer d'indicateurs qui rendent compte de ces divergences et éclairent les politiques.



L'accès universel à des services énergétiques durables et propres à un coût abordable est loin d'être une réalité tandis que la demande énergétique à l'échelle mondiale ne cesse d'augmenter. Nous avons besoin d'un changement fondamental en faveur d'une « économie innovante et éthique » si nous voulons garantir l'efficacité énergétique et impulser l'innovation en vue de mettre au point des technologies plus vertes.



Le PIB ne tient pas compte des types de croissance atteints ni de la manière dont ils le sont (conditions de travail, impact sur le climat et la biodiversité, etc.). Des indicateurs et des politiques ciblées devraient permettre d'évaluer le rôle que joue l'économie s'agissant d'assurer l'égalité des chances, l'épanouissement personnel, l'autonomisation et l'équité de rémunération et prendre en compte la contribution du secteur informel.



L'innovation et les technologies, notamment l'intelligence artificielle, se développent rapidement. Il est donc nécessaire de disposer de nouveaux indicateurs pour éclairer les politiques qui tireraient parti de ces évolutions et mettre en place une infrastructure plus résiliente, optimiser la production alimentaire, réduire au minimum les déchets, surveiller la pollution et limiter les émissions en vue de développer une industrie durable.



Les inégalités en matière de santé, d'éducation, de revenus, de richesses, d'accès aux ressources et de perspectives persistent. Les indicateurs devraient servir à éclairer les efforts visant à mettre fin à toutes les formes de discrimination.



Il faut des données plus solides et ventilées sur les zones rurales et urbaines, les groupes de population et les communautés locales pour évaluer la durabilité et la résilience. Il s'agit d'un outil de planification urbaine et régionale utile pour lutter contre les vulnérabilités et la pollution de l'air et améliorer la gestion des déchets.



Notre empreinte matérielle à l'échelle mondiale augmente plus rapidement que la population et la production économique. Le progrès doit se mesurer à l'aide d'indicateurs qui vont au-delà du PIB et prennent en compte le revenu, la richesse et la consommation tout en offrant des données très détaillées sur la répartition, permettant ainsi d'évaluer les inégalités et de fournir des éléments plus solides sur l'utilisation responsable des ressources naturelles.



Une réduction annuelle des émissions, comme en 2020 lors de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nous rapprocherait des objectifs fixés dans l'Accord de Paris. Cependant, en 2021, la consommation de charbon et de pétrole a augmenté de façon spectaculaire, contribuant à un niveau record d'émissions de carbone. Il est nécessaire d'avoir de nouveaux indicateurs ciblant l'action climatique et le financement connexe pour faire face aux vulnérabilités croissantes et soutenir la réduction des risques de catastrophe, ainsi que les mesures d'adaptation et d'atténuation.



La charge chimique transportée par les océans s'accroît. La pollution marine par les plastiques a été multipliée par 10 depuis 1980, touchant au moins 267 espèces. L'utilisation d'indicateurs thématiques dans une série de domaines tels que l'agriculture, la sylviculture et la pêche durables, l'énergie, les flux de matières et l'eau permettrait de prendre de meilleures décisions de politique générale de sorte à répondre à ces préoccupations croissantes.



Nous devrions tenir compte de l'utilisation des ressources naturelles, de leur dégradation et de la biodiversité dans toutes les décisions économiques, y compris les conséquences que ces décisions ont pour les personnes vulnérables. Depuis 1970, les populations mondiales de mammifères, d'oiseaux, de poissons, d'amphibiens et de reptiles ont diminué de 68 % et plus d'un million d'espèces sont menacées d'extinction. Le progrès devrait être mesuré à l'aide d'indicateurs qui vont au-delà du PIB et rendent compte de manière adéquate du coût actuel de la production et du développement économique, qui est resté invisible et n'a pratiquement pas été pris en compte jusqu'à présent.



L'absence d'état de droit et le non-respect des droits humains aggravent l'insécurité, entraînant un déclin historique du développement humain. Les indicateurs et les politiques devraient s'intéresser surtout aux institutions efficaces et à la gouvernance participative, l'objectif étant d'éviter un recul s'agissant de l'instauration de conditions humaines et planétaires justes et pacifiques.



Si nous voulons que la prise de décisions repose toujours sur des données allant au-delà du PIB, il nous faut une capacité statistique plus forte pour investir dans les bons indicateurs qui nous permettront de nous orienter vers un multilatéralisme et une solidarité renforcés, s'agissant de la répartition équitable des coûts, des avantages, des droits et des charges, et contribueront à rendre visibles les pratiques illicites, illégales et préjudiciables en vue de les endiguer.

Sources : Nations Unies, Rapport sur les objectifs de développement durable 2022 (New York, 2022) ; rapport du Comité de haut niveau sur les programmes, intitulé « Valuing What Counts: United Nations System-wide Contribution on Progress beyond Gross Domestic Product ».

III. Un cadre qui « valorise ce qui compte »

17. Il est fondamental d'aller au-delà du PIB et de bâtir un système économique qui donne de la valeur à ce qui compte – le bien-être de l'être humain – aujourd'hui et à l'avenir, pour tout le monde. Valoriser véritablement ce qui compte peut avoir un effet porteur de transformation, puisque la prise de décisions reposera sur des informations plus précises, ce qui favorisera un développement plus juste, plus inclusif et plus durable. À cette fin, je présente trois propositions.

Un ferme engagement politique

18. Premièrement, je propose que les États Membres s'engagent expressément à aller au-delà du PIB en arrêtant d'un commun accord, d'ici à la tenue du Sommet de l'avenir en 2024, un cadre conceptuel solidement ancré dans le Programme 2030. Le rapport du Comité de haut niveau sur les programmes sert de fondement à ce cadre, car il s'appuie sur des recherches menées dans l'ensemble du système des Nations Unies et au-delà, y compris des échanges sur le PIB – ses points forts, ses limites et ses utilisations – et la définition des questions en jeu, l'objectif étant de formuler un cadre en vue de l'élaboration de politiques et de paramètres de mesure.

19. Le cadre devrait être conçu dans l'optique d'obtenir trois principaux résultats¹¹ :

- a) **Bien-être et moyens d'action.** Mettre l'accent sur les personnes et favoriser une véritable participation afin que les décisions rendent compte des besoins des personnes et permettent à chacun et à chacune de contribuer à un changement porteur de transformation ;
- b) **Respect de la vie et de la planète.** Préserver la planète et faire en sorte que vie et bien-être soient encore possibles à l'avenir ;
- c) **Moins d'inégalités et plus de solidarité.** S'efforcer d'obtenir une répartition plus équitable du bien-être.

20. Le cadre devrait également reposer sur trois autres éléments qui ouvriraient la voie à la transformation :

- a) **Une gouvernance participative et des institutions efficaces.** Nous orienter vers des conditions sociétales équitables, inclusives et sûres qui permettent à chacun et à chacune de participer et d'apporter sa contribution et dont tout le monde peut véritablement bénéficier en toute sécurité (la dimension sociale) ;
- b) **Des économies innovantes et éthiques.** Faire appel à des approches innovantes au service des personnes et de la planète pour trouver des solutions collectives aux défis que nous rencontrons tout en prenant des mesures responsables et éthiques afin d'obtenir des résultats positifs qui respectent les droits de la personne (la dimension économique) ;
- c) **Le passage de la vulnérabilité à la résilience.** Nous concentrer sur notre interaction avec le cadre naturel et bâti pour améliorer notre état de préparation et assurer le bien-être dans un contexte de risques et d'incertitudes multiples (la dimension environnementale).

¹¹ Les résultats devraient être fondés sur les principes énoncés dans le rapport du Comité de haut niveau sur les programmes et s'inspirer de l'approche du développement humain, du rapport Brundtland, des aspirations énoncées lors des conférences de Rio et de Rio+20 et du Programme 2030

Un mécanisme technique et scientifique solide

21. Deuxièmement, l'engagement politique de mettre au point un cadre conceptuel visant à « valoriser ce qui compte » doit aller de pair avec un mécanisme technique et scientifique qui permette d'élaborer les indicateurs utiles à la mise au point de ce cadre. À cet égard, je propose la création d'un groupe d'experts indépendants de haut niveau chargé de produire, d'ici à mars 2024, un tableau de bord initial qui comportera un nombre limité d'indicateurs clés (idéalement pas plus de 10 à 20 indicateurs) allant au-delà du PIB. Ce tableau de bord devrait être soumis à l'examen des États Membres en prévision du Sommet de l'avenir.

22. Le groupe devrait être multidisciplinaire et comprendre des experts nationaux et internationaux, notamment des responsables politiques, des statisticiens, des acteurs de la société civile et des universitaires. Le travail technique de sélection et de vérification des indicateurs de données devrait être entrepris par l'intermédiaire de la Commission de statistique, qui s'occupe également du cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'objectif étant de garantir la rigueur et l'exactitude scientifique des paramètres de mesure.

23. L'un des points forts du PIB est sa concision. Sans être simple, il parvient à résumer les informations de manière intuitive de sorte à raconter une histoire. Le cadre visant à « valoriser ce qui compte » doit conserver ces points forts. Il doit être concis, largement accepté, comparable et applicable à la prise de décisions.

24. Le bien-être, l'égalité et la durabilité environnementale sont des phénomènes complexes et multidimensionnels qui ne peuvent être pris en compte par un seul indicateur synthétique tel que le PIB. Cela justifie l'élaboration d'un cadre plus large qui permettra de suivre et d'analyser le progrès sous ses multiples aspects et de mieux appréhender les arbitrages à faire et leurs conséquences.

25. Ainsi, l'objectif ne devrait pas être d'établir un indicateur composite unique autre que le PIB. En effet, un indicateur portant sur tout serait trop synthétique et trop peu révélateur pour être à même d'éclairer correctement les politiques publiques. Je propose plutôt la sélection d'un ensemble d'indicateurs de base, qui seraient mis au point, évalués et sélectionnés dans le cadre d'un mécanisme scientifique et multidisciplinaire et qui devraient avoir les caractéristiques ci-après :

- Être bien établis et fiables et être comparables dans le temps et entre les pays
- Être pris en main par les pays
- Être universellement applicables
- Être à même de transmettre des messages forts et clairs, exploitables et intuitifs
- Être fiables sur les plans scientifique et statistique
- Être itératifs et dynamiques, basés sur ce qui existe déjà, tout en permettant l'ajout de nouveaux indicateurs, si nécessaire.

26. La méthode et le processus d'élaboration de ces indicateurs devraient s'appuyer sur les capacités actuelles et les travaux en cours et intégrer comme il se doit les résultats du Groupe de haut niveau sur l'élaboration d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle, ainsi que les indices et indicateurs existants, notamment les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, l'indice de développement humain et d'autres indicateurs pertinents qui tiennent compte des droits humains et de l'égalité des genres.

Une initiative majeure de renforcement des capacités

27. Troisièmement, je propose une intensification considérable de l'aide apportée par l'ONU aux pays pour accroître le renforcement des capacités statistiques et faire en sorte qu'il y ait une prise en main par les pays et que les pays fassent eux-mêmes part des progrès accomplis en allant au-delà du PIB. Ce renforcement des capacités nationales permettra également de faciliter la mise au point de nouveaux indicateurs visant à compléter le PIB dans le cadre d'un processus participatif et de combler les lacunes qui existent toujours dans les rapports portant sur les objectifs de développement durable. Le PIB a réussi à être universellement reconnu et à devenir la principale référence pour ce qui est de mesurer le progrès économique d'un pays et la valeur de sa production nationale de biens et de services parce qu'il a été accompagné d'investissements et d'un soutien massifs aux fins du développement de la capacité statistique au niveau national. Si l'on veut qu'ils aboutissent, les efforts visant à aller au-delà du PIB devront bénéficier d'un investissement international tout aussi ambitieux sur le plan du renforcement des capacités.

28. Le système des Nations Unies doit aider les organismes de statistique à réorienter leurs priorités vers de nouveaux indicateurs, notamment établir une comptabilité plus complète des stocks et des flux, de la répartition, de la durabilité et des perspectives intergénérationnelles, des vulnérabilités et des aspects liés à l'innovation, à la gouvernance, à la stabilité, à la participation et aux droits humains.

29. En plus d'avoir un tableau de bord, les États Membres devront avoir les moyens de disposer d'ensembles complets de données qui puissent être ventilées. Comme les indicateurs devront être mis au point pour rendre compte d'éléments allant au-delà des besoins actuels, ils ne peuvent pas être limités par les données dont nous disposons aujourd'hui. Il sera également essentiel de mettre en place des systèmes statistiques solides et dynamiques et une forte capacité statistique pour permettre une certaine agilité afin de mesurer ce qui compte au fur et à mesure que de nouveaux défis se présenteront.

30. Grâce à un renforcement adéquat des capacités, le tableau de bord constituera à terme un ensemble d'informations de qualité, comparables et disponibles à grande échelle, faisant fond sur des statistiques officielles mondiales et nationales ainsi que sur de nouvelles sources et technologies.

31. Durant la pandémie, les organismes de statistique ont été aux prises avec des difficultés qui ont débouché sur des solutions innovantes, puisqu'ils ont modifié la manière dont ils collectent les données à partir de sources multiples, y compris les mégadonnées et les données géospatiales, et la manière dont ils partagent et compilent les données pour fournir des informations en temps utile. Les organismes de statistique sont souvent les gestionnaires des données nationales ; ils veillent à ce que les données soient utilisées de manière positive pour la société. Les nouveaux efforts de renforcement des capacités devraient comporter des approches innovantes et faire en sorte que tous les pays puissent utiliser les nouvelles technologies.

IV. Recommandations à l'intention des États Membres

32. L'action visant à aller au-delà du PIB doit reposer sur un engagement politique clair et partagé et s'appuyer sur une capacité technique et un savoir-faire renforcés.

33. J'exhorte les États Membres à faire ce qui suit :

a) Confirmer leur engagement politique à mettre au point un cadre conceptuel visant à « valoriser ce qui compte », ancré dans le Programme 2030. Ce cadre devrait être conçu en vue des réalisations suivantes : i) bien-être et moyens d'action ;

ii) respect de la vie et de la planète ; iii) moins d'inégalités et plus de solidarité. De plus, il devrait reposer sur les éléments ci-après pour ouvrir la voie à la transformation : i) instaurer une gouvernance participative et des institutions efficaces ; ii) favoriser des économies innovantes et éthiques ; iii) passer de la vulnérabilité à la résilience.

b) Consentir à la création d'un groupe d'experts indépendants de haut niveau chargé de produire un tableau de bord initial qui comporterait un nombre limité d'indicateurs clés (idéalement pas plus de 10 à 20 indicateurs) allant au-delà du PIB, en utilisant le rapport du Comité de haut niveau sur les programmes comme point de départ, et de présenter d'ici à mars 2024 les résultats aux États Membres pour qu'ils les examinent en prévision du Sommet de l'avenir. Le groupe d'experts devrait être multidisciplinaire et composé notamment de responsables politiques, de statisticiens, d'acteurs de la société civile et d'universitaires et devrait veiller à ce que la méthode utilisée pour sélectionner les indicateurs s'appuie sur les capacités actuelles, les travaux en cours visant à mettre au point un indice de vulnérabilité multidimensionnelle, ainsi que les indices et indicateurs existants, notamment les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, l'indice de développement humain et d'autres indicateurs pertinents qui tiennent compte des droits humains et de l'égalité des genres ;

c) Fournir des ressources et intensifier le renforcement des capacités statistiques et la collecte de données, en particulier au niveau national, afin de soutenir les efforts visant à aller au-delà du PIB et de combler les lacunes qui existent dans les rapports portant sur les objectifs de développement durable. Pour aller au-delà du PIB, il faudra faire des investissements importants dans les données et les capacités statistiques au niveau national, en particulier dans les pays en développement. En plus de compiler des indicateurs phares, les États Membres devront développer et tenir à jour des systèmes nationaux de données complets afin d'analyser la répartition, les données ventilées et les progrès accomplis en vue de réaliser l'engagement qui a été pris de ne laisser personne de côté.

V. Conclusion

34. L'utilisation d'indicateurs autres que le PIB est à l'étude depuis des décennies. Le moment est venu d'agir. Mesurer le progrès principalement à l'aide du PIB ne donne pas une image fidèle du monde tel qu'il est – ni du monde dans lequel nous souhaitons que les générations futures vivent. Nous avons besoin d'un changement de paradigme dans ce que nous mesurons comme progrès, afin de pouvoir recueillir des données sur les activités et les résultats qu'une société valorise vraiment, puis d'utiliser ces données pour mieux éclairer nos décisions politiques et financières. Nous avons l'occasion de façonnner notre avenir de sorte qu'il y ait davantage d'équité et de résilience face aux crises et que toutes et tous bénéficient des retombées du progrès social et économique. En allant au-delà du PIB, nous pouvons mesurer ce qui a vraiment de la valeur pour nous, reconstruire ce que nous entendons par progrès et, sur cette base, réévaluer la manière dont les ressources sont réparties et nous engager en faveur d'un véritable changement.